

Assistant(e) commercial(e)

**Vous aimez avoir une relation privilégiée avec vos clients ?
Vous souhaitez contribuer au développement de l'activité commerciale d'une entreprise ? IRFA Sud vous permet de monter en compétences grâce à la formation d'Assistant(e) Commercial(e).**

PROFIL ET PRÉREQUIS

Accessible pour les personnes possédant un niveau BAC ou une expérience professionnelle significative dans la fonction.

Positionnement ou entretien diagnostic préalable à l'entrée en formation.

Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés.

OBJECTIFS

Valider le titre professionnel **Assistant(e) commercial(e)** niveau BAC+2 et être capable à l'issue de la formation d'assurer l'administration des ventes, de participer à l'organisation et au suivi des actions commerciales et de contribuer au développement et à la fidélisation de la clientèle.

PROGRAMME

Bloc 1 : Administrer les ventes et assurer le suivi de la supply chain

- Gérer l'administration des ventes
- Suivre les opérations de la supply chain
- Suivre la relation clientèle en français et en anglais
- Prévenir et gérer les impayés

Bloc 2 : Contribuer au déploiement de la stratégie commerciale de l'entreprise

- Concevoir et publier des supports de communication commerciale
- Concevoir et actualiser les tableaux de bord commerciaux
- Organiser une action commerciale
- Assurer l'accueil d'une manifestation commerciale en français et en anglais

[FICHE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES FRANCE COMPÉTENCE \(RNCP35031\).](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35031/)
[\(https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35031/\)](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35031/)

EMPLOIS VISÉS PAR LA FORMATION ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)

L'assistant(e) commercial(e) est avenant(e), polyvalent(e), organisé(e) et avec une qualité relationnelle qui font qu'il(elle) est l'interface du développement interne et externe pour l'entreprise.

- Assistant(e) commercial(e)
- Assistant(e) administration des ventes
- Secrétaire commercial
- Commercial(e) sédentaire

MODALITÉS D'EXAMEN



SECRÉTARIAT, COMPTABILITÉ ET
GESTION

Où se former

- Carcassonne
- Perpignan
- Montpellier

Validation visée

- Bloc de compétences
- Titre professionnel de niveau 5 (niveau BTS)

Financement

- AFPR
- AIF
- Agefiph
- Apprentissage
- CPF
- CPF de transition
- Contrat de professionnalisation
- Pro-A

Durée

- 560 H + 175H de stage
- Durée Indicative Individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue ou alternance
- 12 mois en contrat d'apprentissage / 18 mois en contrat de professionnalisation
- Entrées séquencées tous les deux mois

A l'issue d'un parcours de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à l'obtention du titre professionnel Assistant(e) Commercial(e), vous pouvez poursuivre votre parcours en vous positionnant sur une formation niveau licence.

RÉSULTATS OBTENUS

TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN 2021: 82 %

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI 2021 : 72 %

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES 2021 : 77 %

FINANCEMENT DE LA FORMATION

[Vous êtes salarié/e ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

[Vous êtes demandeur d'emploi ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

Accessible aux personnes en situation de handicap

[Accompagnement renforcé mis en place. \(https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 21/10/2022